

ASSOCIATION DES RESIDENTS DES PLEIADES.

Procès verbal de l'assemblée du 8 juin 2007 au restaurant des Pléiades

Le président M. Yves Membrez ouvre l'assemblée à 19h40, en remerciant les personnes présentes au nombre de 37 et 24 excusées, il salue particulièrement Monsieur Pierre Schneider représentant la Société de Développement de Blonay –Les Pléiades. Nous avons une pensée pour la famille Dubois suite au décès de la maman de Serge.
Il souhaite la bienvenue à 2 nouveaux résidents.

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 19 mai 2006

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est à disposition sur les tables et chacun le parcourt, pas de discussion, il est accepté à l'unanimité.
Dorénavant, le PV sera mis via internet sur le site de l'ARP et ne sera plus à disposition sur les tables mais pourra être demandé à réception de la convocation de l'AG en version papier.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Monsieur Duc nous lit le rapport du caissier en l'absence de celui-ci et nous présente les comptes. Au 31 décembre 2006, la fortune de l'association se montait à CHF 19'533.75 avec un excédent de charges de CHF 2.90.

Mme Ménétrety nous donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Ce dernier ainsi que les comptes sont adoptés à l'unanimité avec nos remerciements.

3. Cotisation annuelle.

La cotisation annuelle reste fixée à CHF 20.- par année et par famille.
La cotisation est approuvée.

4. Rapport du comité

Notre dévoué vice-président auteur de ce rapport m'a remis un condensé de celui-ci. Comme c'est son dernier, je me permets de vous le transmettre dans son intégralité, en fin de PV, avec nos plus vifs remerciements à M. Clavel qui était présent lors de nos deux manifestations.

5. Discussion du rapport et des propositions du comité

M. Laurent pose la question sur une éventuelle taxe sur les résidences secondaires qui pourrait survenir en remplacement de la taxe de séjour. Réponse de M. Clavel: cela dépend des communes qui ont une vocation touristique et qui l'ont affirmée. M. Membrez confirme que l'on suivra ce point.

Le rapport de notre vice-président est approuvé par acclamation avec remerciement à son auteur.

6. Election du comité

Suite aux démissions de Mme Aeschliman et de Messieurs Clavel et Zünd, l'assemblée élit sur propositions du (petit comité restant) :

M. Raymond Froidevaux vice-président

M. Michel Duc caissier

Mme Fatima Dubois membre

7. Election de la commission de vérification des comptes

Mme Ménétrety et M. Frey vérificateurs Mme Plumettaz, suppléante

8. Propositions individuelles et divers

Mme Knobel demande si nous avons le pourcentage des résidents permanents et secondaires
Réponse de Mme Schneider: Nous allons contrôler et nous vous communiquerons le résultat.

M. Schaller nous parle du train du samedi matin qui est trop tard et propose une lettre à envoyer de suite pour le changement d'horaire et, par souci d'économie, de supprimer celui du dimanche matin.

Mme Aeschliman demande à ce que l'on signale à la commune que le virage béton en Fayau est très dangereux : beaucoup de cyclistes tombent violemment.

Mme Cardinaux demande à ce que soit posée une poubelle vers la nouvelle place des Pautex : beaucoup de déchets le long du chemin.

M. Membrez nous informe, que le Mob ne veut pas faire de train supplémentaire pour la fête du 1^{er} août car pour un budget de Fr.4200.- ils ne vendent que 25 billets après quelques interventions de votre comité, ils sont revenu en arrière, mais nous demandais une participation de Fr.3200.- ce que nous avons refusé. Nous sommes entrés en matière pour la somme de Fr.500.- que nous vous demandons d'accorder. Les restaurateurs se chargeront du feu.

La somme demandée Fr.500.-est acceptée à l'unanimité.

M. Schneiter nous donne les salutations de la SDBP, nous parle de la course aux œufs qui a toujours plus de succès. Il nous informe du Délice des Alpes qui aura lieu au Guedères le 23 septembre, du marché de Noël début décembre qui aura lieu cette fois dans les nouvelles salles de Gym. Monsieur Schneiter propose de faire de la pub auprès du Montreux Tourisme pour la Fête du 1^{er} Août au Pléiades.

Rapport de Monsieur Clavel

Comme chaque année, le Comité tient deux séances. Outre quelques affaires courantes (certaines d'entre elles pouvant toutefois être portées à l'ordre du jour d'une assemblée générale), ses délibérations ont essentiellement trait aux manifestations propres à notre Association, à savoir : la Saint-Jean (24 juin 2006) et la Saint-Nicolas (2 décembre 2006).

Ces deux "célébrations", par la convivialité et l'amitié qui les caractérisent, sont très appréciées, y compris sur le plan gastronomique. Lors de la première de ces retrouvailles, la prestation musicale d'un jeune et talentueux accordéoniste (Mathias Schaller) fut fort applaudie.

Une évidente et sincère gratitude se doit d'être témoignée aux dévoués organisateurs de ces deux réunions.

COMMISSION DE COORDINATION DES PLEIADES

Notre Association y est représentée par Françoise Schneiter. L'activité principale de cette Commission que préside Mme Sylviane Balsiger, municipale de Blonay, consiste en la préparation de la saison hivernale.

Il est alors question des installations mécaniques, du balisage des pistes de ski, du calendrier des manifestations sportives (parfois chamboulé en raison d'un enneigement capricieux, d'où le transfert de certaines épreuves "hors Pléiades" et moins de recettes pour le télésiège).

Il faut également noter que le parking des Motalles et ses 52 nouvelles places sur la route des Monts donnent toute satisfaction. Et, il en est de même de la buvette, grâce au dynamisme de Mme et M. Paul Gaillerà qui, toujours souriants, s'acquittent de leur tâche avec compétence.

"NOS NARCISSES"

Ce printemps, leur floraison - exceptionnellement - a débuté à fin avril au lieu de la mi-mai.

De là à se référer au réchauffement de la planète, il n'y aurait qu'un pas à franchir, ce qui ne sera pas le cas, tant ce changement climatique est un sujet à caution ou même à polémique.

Selon un géophysicien (Claude Allegre), ce phénomène n'a pas que des causes humaines, mais aussi naturelles et nullement extraordinaires.

En tout cas, il y a lieu d'éviter toute sinistrose. A se souvenir de celles relatives aux pluies acides et à la mort des forêts!

FÉDÉRATION VAUDOISE DES ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES (FVAPRS)

À la présidence, M. J.-Cl. Rossel (de l'Association des Diablerets) a succédé à Mme Mariannic Gani (de l'Association de Villars-sur-Ollon) qui, avec brio, a assumé cette fonction pendant quelques années.

Consciente ou non de la nécessité, loin d'être négligeable, de l'existence de cette Fédération, la centaine de résidents secondaires des Préalpes ne peut que se féliciter de l'activité qu'elle déploie. Notre Association y fut longtemps représentée par Roger Zünd. Il siège encore Jean Clavel qui, vu son âge, céderait volontiers sa place à un résident secondaire de notre région.

Ladite Fédération a tenu son assemblée générale annuelle le 25.10.06, au Centre paroissial, à Paudex.

Avec intérêt, elle a pris connaissance d'un arrêt du Tribunal administratif à propos du recours d'une haïric propriétaire d'une résidence secondaire contre une décision de la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts de Blonay. Le Tribunal précité a admis ce recours, en mettant à la charge de la Commune un imbursement judiciaire de 500 francs et le versement d'une indemnité, aussi de 500 francs, à la requérante, à titre de dépens.

Au cours de cette même assemblée générale, la FVAPRS a été renseignée sur l'élaboration d'un "Projet de loi sur l'appui au développement économique", et cela à la demande du Conseil d'État vaudois.

Ce projet entraînera des modifications pour deux lois en vigueur: celle sur les impôts communaux et celle sur les campings et caravanings résidentiels.

Ce qui, notamment, concernera les résidents secondaires, est la décision prise par le Grand Conseil le 5 juin 2007: afin de soutenir des projets de développement économique et touristique, les communes se voient dotées d'une base légale pour des taxes, non seulement déjà existantes dans certaines d'entre elles, mais, en particulier, pour la création de nouveaux prélèvements sur les résidences secondaires et sur la promotion des commerces ("city management"). La taxe de séjour qui pourra être augmentée et la taxe sur les résidences secondaires ne devront pas se cumuler.

Sous-jacent à cette législation apparaît "l'antagonisme" (déjà abordé dans le rapport de l'exercice 2005) des "lits froids" et des "lits chauds".

Dans "24 Heures" du 26.3.07, un journaliste estimait que "les résidences secondaires finissent par nuire au tourisme"!!!

L'auteur du présent rapport d'activité (seule alors sa responsabilité est engagée dans les lignes qui vont suivre) se demande ironiquement si la nouvelle taxe va donc sauver le tourisme! Et de s'interroger: "Mais de quel tourisme s'agit-il?" D'où des réponses éventuelles: "Est-ce une première phase de la profonde mutation que souhaitent apporter certains experts au tourisme helvétique pour l'adapter à des standards internationaux? Ce tourisme à venir ne se traduira-t-il pas par du vent de sud suisse, pour la construction de gigantesques complexes immobiliers (hôtelières ou résidentiels) exigeant de colossaux investissements financiers d'origine les plus diverses? Et notre pays demeurera-t-il toujours aussi attractif quand, par exemple, se seront dégrader ses paysages?" En bref: quelques questions en passant, pas si anodines que cela.

LA CHARBONNIÈRE DES PAUTEX

Le 27 juin, à proximité du refuge est érigée une meule à charbon, d'une hauteur de 2 mètres, autour d'une cheminée centrale. 25 stères de bois de hêtre vont "bouronner" jusqu'au 8 juillet, date à laquelle apparaît la fumée blanche annonçant la fin de la carbonisation.

Les 3 tonnes de charbon de bois escomptées sont vendues par sacs de 10 kg pour

des grillades (seule utilisation actuellement), la recette étant destinée à deux institutions caritatives.

Durant ces 11 jours et nuits - durant lesquels une surveillance sans discontinuité a été assurée, notamment par quelques membres de notre Association - diverses animations en rapport avec la forêt se sont déroulées dans une sympathique ambiance festive.

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER VEVEY-BLONAY-LES PLEIADES

Comme l'on s'en souvient peut-être, la Confédération avait envisagé de se désengager du financement des lignes secondaires. Les transports publics vaudois en auraient subi de fâcheuses conséquences. En septembre 2006 toutefois, les Chambres fédérales manifestent leur désapprobation et votent un crédit de 800 millions de francs pour l'ensemble du pays. La part vaudoise est fixée à 44,2 millions de francs, moyennant une contribution du canton.

La modernisation et l'entretien du réseau vaudois sont destinés à 220 millions de francs à ... dépenser entre 2007 et 2010.

Le 29 mai 2007, le Grand Conseil vaudois accorde un crédit de 80 millions de francs au "Montreux-Oberland bernois" (MOB) qui pourra en disposer par tranches dans le laps de temps précité.

Jubilatoire évidente de la direction des "Golden Pass Services", car, pour le MOB, alors même que ses installations techniques exigeaient un renouvellement, faute de moyens financiers, la préférence avait été donnée à une prospection d'ordre commercial.

Pour la rénovation des installations des entreprises de transports "Montreux-Vevvey-Riviera", 40 millions de francs seront engagés dans une telle opération, dont, selon une première approximation, 15 millions seraient attribués à "notre" ligne. Le détail des travaux projetés n'est pas connu, comme, par ailleurs, pour le dernier exercice comptable, n'ont pas été publiés par les médias, le montant des recettes d'exploitation, le nombre de voyageurs, ou le succès des attractions par exemple.

* BLONAY info *

Quiconque tient à s'intéresser à la vie blonaysanne peut se procurer ce périodique en s'adressant au Groupement des artisans et commerçants qui l'édite à Blonay.

En effet, tant par sa présentation soignée que par son contenu (comptes rendus du conseil communal, manifestations et activités des sociétés locales, échos du pays, portraits, etc) cette publication est loin de laisser indifférent le lecteur.

Et ce dernier, avec plaisir, apprendra que M. Jean-Pierre Nicolet, cheville ouvrière de "Blonay info" pendant plusieurs années, a repris son style, signe patent et heureux d'une santé recouvrée.

N. B. : Ce traditionnel rapport, d'ailleurs exigé par nos statuts, est le dernier que j'ai rédigé le soussigné car, vu son âge, et tout en restant évidemment membre de l'ARP, il a décidé de résigner sa fonction de vice-président.

Une plume, sans nul doute plus jeune, plus alerte aussi, remplacera la sienne et il s'en réjouit.

Et cela pour le bien de notre Association à qui il souhaite un heureux avenir, non sans conserver d'excellents souvenirs de ses répétées passages au sein de son comité.

juillet 2007

signé : Jean CLAVEL

L'assemblée est close à 21h05 et nous poursuivons à l'étage pour un bon moment de convivialité.

Françoise Schneit